

## ACOR - Apport de connaissances aux opérations de repeuplement en anguille. Synthèse Bibliographique. Rapport final



Depuis les années 1980, un fort déclin des populations d'anguilles européennes a été observé (Anonyme, 2018a). Ce déclin concerne non seulement le recrutement (civelles et anguillettes), mais aussi les stades anguilles jaunes et argentées. Le règlement UE 1100/2007 (Anonyme, 2007), dit "règlement anguille", oblige chaque État Membre à constituer un plan de gestion de l'anguille européenne en vue de la restauration des stocks de cette espèce. Le repeuplement est une mesure de gestion qui trouve ses origines en France en 1840. Elle est désormais très utilisée par les États Membres européens dans le cadre de leur plan de gestion anguille. Cette mesure nécessite actuellement la capture et le transport d'environ 15 t de civelles par an. Elle mobilise des financements publics européens et nationaux, mais aussi des financements privés. La mise en œuvre de cette mesure varie de manière importante d'un pays à l'autre. Certains pays ont un fonctionnement très centralisé et reposant majoritairement sur des organismes publiques, alors que d'autres ont un fonctionnement très décentralisé, reposant sur des acteurs privés (pêcheurs en général). Le

repeuplement peut se faire à tous les stades : civelles, anguille jaunes (civelle après quarantaine, anguilles pré-grossies en aquaculture, anguilles naturelles) ou anguilles argentées. Le choix des sites de déversement se fait en général de manière à maximiser la production d'anguilles et à assurer l'échappement des anguilles argentées. Les critères précis varient néanmoins d'un pays à l'autre, voire à l'intérieur de certains pays. Les densités au déversement varient de 40 g/ha à 3,6 kg/ha. Le suivi des opérations de repeuplement s'effectue en général par marquage-recapture. Le marquage s'effectue avec de l'alizarine, du strontium ou du baryum. La recapture mobilise soit des moyens scientifiques type pêche électrique soit les pêcheries professionnelles. Peu de pays évaluent l'efficacité de cette mesure et la plupart de ceux qui le font se contentent d'un calcul théorique prenant en compte la mortalité naturelle supposée et la croissance. La contribution à l'échappement est estimée entre 20g et 150g par anguilles repeuplées. Compte tenu de l'enjeu de gestion et financier, de nombreuses publications scientifiques sont disponibles sur les différents aspects du repeuplement : protocole de marquage, comparaison de différentes stratégies de repeuplement, suivi de l'efficacité, conséquences sanitaires, comportement des anguilles argentées issues du repeuplement.

**Auteurs du document :** BEAULATON L., AZAM D., AFB, INRA, AGRO CAMPUS OUEST, UPPA, DELAGE N.

**Diffuseur des métadonnées :** Office français de la biodiversité

**Mots clés :** REPEUPLEMENT, ANGUIILLE

**Thème (issu du Text Mining) :** FAUNE, MILIEU NATUREL

**Date :** 2019

**Type de ressource :** Document

**Format :** text/xml

**Source :** 21p.

**Langue :** Français

**Droits d'utilisation :** Accès libre

**Niveau de lecture :** Rapport technique

**Accéder à la notice source :** [https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/vue-consult/ofb\\_recherche\\_oai/DOC00083873](https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/vue-consult/ofb_recherche_oai/DOC00083873)

**Télécharger les documents :**

[https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/document-affiche/ofb\\_recherche\\_oai/OUVRE\\_DOC/60501?fic=PUBLI/R19/91.pdf](https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/document-affiche/ofb_recherche_oai/OUVRE_DOC/60501?fic=PUBLI/R19/91.pdf)

**Emprise nationale :** FXX

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/acor-apport-de-connaissances-aux-operations-de-repeuplement-en-anguille-synthese-bibliographique-rap0>

Evaluer cette notice: